



AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

N°175

Octobre - Novembre - Décembre





N° 175

Octobre 2016

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



Sommaire

**B
U
L
L
E
T
I
N**

**D
E
C
O
N
T
A
C
T**

Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Nouvelles du Camp de Marche		5
Retardataires cotisation 2016		6
Cotisation 2017		6
Nouvelles du Musée		7
Compte-rendu cérémonie du 15 octobre		8
Dons au Musée		9
Bal de l'Officier		9
Le bénévole		10
FNC Bierghes		11
Pub		12
Sponsors		13
Compte-rendu Assemblée Générale 2016		14
Assemblée Générale et Banquet 2017		16
Renseignements AG et Banquet		15
Menu banquet		16
Inscription banquet		17
Candidature au conseil d'administration		18
Procuration		19





LE MOT DU PRESIDENT

A l'heure actuelle, on parle de plus en plus de Devoir de Mémoire.

Mais que signifie « le Devoir de Mémoire » ?

Se souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour que nous puissions vivre en « Liberté ».

Posons-nous la question suivante :

Suis-je prêt à sacrifier ma vie pour que d'autres puisse vivre la leur plus sainement ?

Suivant votre réponse, vous aurez la signification du Devoir de Mémoire.

Je voudrais remercier toute l'Equipe des bénévoles qui œuvrent au développement de Notre Musée et ainsi perpétuent le Devoir de Mémoire.

L'année 2016 se terminant, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin et de début d'année.

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE 2017.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





Billet d'humeur

« *Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton* »
Gaston Bachelard

Dans notre pays beaucoup de problèmes se posent.

Enseignement pour les ados francophones en mathématique à afin de la deuxième secondaire: réussite: 50,6%.
Plus d'examen à la fin du degré inférieur, population parfois trop abondante, manque d'autorité (parents et enseignants) manque d'enseignants.

Droit de l'Homme : En Belgique les femmes votent depuis 1948! Sujet déjà abordé.

Travail : Selon « Le Soir du 2/8/2016 », les salaires à travail égal sont mieux rémunérés pour les hommes. En ce qui concerne les responsables d'entreprises, nous avons 12 femmes pour 488 hommes.

Incivilité : Les tags dans les lieux tant publics que privés ; les détritrus le long de nos routes ; et combien d'autres incivilités ...

Migrants : Problématique du droit d'asile et d'acquisition de notre nationalité. D'autant qu'il n'est pas possible de demander une rémission dans certains pays ; comme par exemple avec l'Algérie (voir « Le Soir » du 22/8/2016).

Prisons : Le manque de contrôles ainsi que le manque de places dans des prisons de plus en plus vétustes. Le coût très onéreux des emprisonnements qui dans de nombreux cas pourraient trouver une solution par l'expulsion.
De toute façon, il est flagrant qu'il y a un manque de respect pour nos traditions par nombre de celles et ceux qui sont venus chercher asile dans notre pays.

Budget de la Défense : Depuis bien des années (décennies), celui-ci est insuffisant tant pour le personnel que le matériel. Nous sommes longtemps considéré comme le mauvais élève de l'OTAN.

Politique : Nous sommes les champions du nombre ; quant à la qualité ? Actuellement, 55 ministres contre environ une douzaine en 1948. Sans oublier de mentionner le clientélisme et la corruption. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à partir à 55 ans avec des « émoluments » nettement supérieurs au minimex !!!
Les discours politiques, nous n'en manquons pas ; quant aux résultats ?

Défense des PME et des indépendants : De nombreux commerces disparaissent...
accroissant ainsi le chômage.
Quant à l'accès au travail : c'est le parcours du combattant

Finances : Où en sommes-nous avec les « Panama Papers », « Luxleaks », les « Paradis fiscaux » et les « Revenus non déclarés »?

Il y a du boulot en perspective !

Le râleur.





Nouvelles du Camp de Marche

« L'été, c'est... vacances » !

Depuis la dernière intervention, bien des activités se sont enchaînées.

Une participation de notre personnel à une étape de la « 50ème Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié » (mardi 21 juin à Arlon).

Le temps de se remettre de cette randonnée (32 km), l'installation de l'infrastructure des « 24 heures Vélo de Marche », l'événement lui-même et le démontage dans la foulée représentaient 8 jours de travail à plein temps. 400 personnes étaient présentes dans une bonne ambiance sur le site dont 23 équipes (samedi 2 et dimanche 3 juillet).



Le « Camp de Marche » pouvait enfin fonctionner avec un personnel réduit pour cause de grands congés. Néanmoins, la prochaine échéance en matière événementielle n'était pas du tout perdue de vue car dès la rentrée, la « Marche ADEPS au Camp Roi Albert » était à l'ordre du jour (dimanche 04 septembre). Cette marche a été une fois encore la plus fréquentée des manifestations pédestres en Province de Luxembourg (1300 personnes). Le temps de démonter et de

transporter le matériel du « Parade Ground » vers « le Refuge », l'installation du « Military Run 2016 » était entamée. Cette manifestation civile organisée au Camp Roi Albert a rassemblé 1700 personnes (dimanche 11 septembre)

Bien loin d'être un fan des chiffres, on peut quand même signaler humblement que le « Camp de Marche » aura accueilli pas loin de 3500 personnes en 3 activités de relation publique. Un accueil comme le Camp sait si bien le faire, c'est-à-dire avec le sourire, en toute simplicité, efficacité et générosité.



Enfin, ça a bien bougé aussi du côté des mouvements dans le personnel avec 17 départs et 17 arrivées depuis le début de l'année.



Michel VANHERCK
Major
Chef de Corps





Retardataires cotisation 2016

Pour les retardataires

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2015

la cotisation de 2016 est fixée à 10 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2016 »

Dès réception de votre cotisation,

votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant



Cotisation 2017

COTISATION 2017

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2016

la cotisation de 2017 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2017 »

Dès réception de votre cotisation,

votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant





Nouvelles du Musée

Les Journées du week-end du 350^{ème} anniversaire

de la Fondation de Charleroi au musée des Chasseurs à Pied

Lors de ce week-end, nous avons eu la visite de plus de 550 personnes intéressées par les nouvelles expositions présentées dans le musée. Pour rappel, deux importantes expositions ont été développées sans budget (!!!) depuis plus d'un an. L'exposition relative à la Forteresse Belgo-hollandaise retrace l'évolution de la ville de Charleroi depuis ses origines. Cette exposition a été présentée par Laurent Verschueren, responsable de son développement. L'exposition relative au 220^{ème} anniversaire de la Gendarmerie a été aussi réalisée par une fine équipe de Gendarmes et de bénévoles qui ont mis toutes leurs forces, leurs connaissances et leur cœur pour la développer. Un tout grand merci à Gérard Vanderweyden, Juan Berry, Jean-Claude Dieu et Eric Delchambre pour cette magnifique exposition en constante évolution. Bien sûr, les visiteurs ont pu aussi découvrir la collection des Chasseurs à Pied en constante évolution. Je profite aussi de cet article pour remercier tous les bénévoles qui sont venus donner un coup de main à la tenue des différents postes de contrôle, d'accueil, de guide et de tenue du bar, permettant ainsi un bon déroulement de ces trois journées parfaitement réussies.

Visite du cercle des officiers retraités de la Province de Liège

Ce vendredi 23 Septembre le Musée a reçu la visite du cercle des officiers retraités de la province de Liège. Le début de la journée avait été consacré à la visite du site du Bois du Cazier de Marcinelle.

La qualité de la restauration du site les a visiblement fortement impressionnés.

Après un bon repas dans un restaurant proche ils firent mouvement vers le Musée, et grâce à l'intervention de Roger leur car put trouver un parking sécurisé dans la cour de l'ancien hôtel de police. Leur ponctualité toute militaire nous facilita grandement l'organisation de la visite en trois groupes. Un premier groupe fut initié à l'histoire de la forteresse de Charleroi grâce à Laurent.

Gérard lui leur présenta la partie gendarmerie bien impliquée dans l'histoire de notre bonne cité.

Votre serviteur présenta le Musée en deux volets, articulation nécessaire pour un confort acoustique de la visite.

A l'issue de tout cela un réconfort gustatif nous semblait tout à fait justifié et c'est avec sérieux que cet aspect de la visite fut réalisé, croyez-moi !

En bref des visiteurs très intéressés, ce qui fait plaisir aux bénévoles que nous sommes.

Bernard Chevalier

Conservateur





Compte-rendu cérémonie 15 Oct

Samedi 15 octobre : cérémonie de commémoration du 5ème Bataillon de Fusiliers

En souvenir des Volontaires qui se sont engagés en 1944 pour continuer la lutte avec les Américains. Cette unité Belge sous commandement Américain (1st US Army) a notamment participé à la Bataille des Ardennes. Nous remercions le Col KURT P. CONNELL, Commander, USAG



Benelux, de sa présence. Après cette cérémonie, la Fraternelle du 5ème Bn Fusiliers a confié au musée des Chasseurs à Pied deux Drapeaux de deux de leurs trois sections, vu la diminution de leurs membres. Toutefois, la Fraternelle peut compter parmi ses rangs sur une relève qui continuera les activités. De même, l'équipe du musée des Chasseurs à Pied sera toujours vigilante à défendre le

Devoir de Mémoire de toutes ces Fraternelles de Combattants. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la Fraternelle du 5ème Bn Fusiliers dans la salle de Traditions du 2ème Régiment de Chasseurs à Pied.



Bernard Chevalier
Conservateur





Dons pour le Musée

Nous remercions chaleureusement les donateurs suivants :

1°) Monsieur Jean-Jacques GAUDRY, pour des photos anciennes du 1^{er} et 2^{ème} Chasseurs à Pied datées d'avant 1910, pièces rares et identifiées,

2°) Madame Michèle MISTIAEN, pour le don de masque à gaz, gourde et sac américain datant de WWII,

3°) Monsieur Philippe WILLE, pour le don de costumes militaires Belges de 1950 à 1990.

L'ANCAP et l'équipe Musée sont très reconnaissants pour tous vos différents dons, très intéressants pour le Patrimoine de notre musée en constante évolution grâce à vous.



Bal de l'Officier

Ce 5 novembre, le Comité du Bal de l'Officier réservait une surprise de taille à l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et plus particulièrement à notre musée.

En effet, il a fait un don de 1.000 euros en reconnaissance du formidable travail que notre conservateur et sa merveilleuse équipe réalisent dans le cadre du travail de Mémoire.

Gageons que cette reconnaissance sera suivie par nos Politiques.

La soirée a débuté par un excellent repas suivi du Bal. Super belle soirée.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain : le 04 Novembre 2017.





Le bénévole



Le bénévole (activus benevolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères ; les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On les rencontre aussi en petits groupes, dans divers endroits, quelque fois tard le soir, l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone était beaucoup utilisé jusqu'à présent par les bénévoles, et il lui prenait beaucoup de son temps pour régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour, mais il a tendance à être détrôné par l'ordinateur et sa messagerie électronique, ce qui ne manque pas de créer des tensions entre ceux qui sont internés, et ceux qui ne le sont pas.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le « Yaqua » (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminé. Le « Yaka » est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise par un cerveau très petit, qui ne lui permet de connaître que deux mots, « y'a qu'à », d'où son nom.

Le « Yaqua », bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur ou un oubli ; c'est alors qu'il bondit pour lancer son venin. S'il l'atteint, celui-ci peut provoquer chez son adversaire une maladie très grave, le « découragement ».

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont rapidement visibles : absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint. Les bénévoles, décimés par le découragement, risquent de disparaître. C'est pourquoi ils ont été placés sur la liste des animaux en voie de disparition. Il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arriveront plus à se reproduire.

Les « Yaquas », avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui ; ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où ils pouvaient traquer le bénévole sans contrainte.

Attention : ne pas confondre les intermittents du bénévolat avec les permanents statutairement inamovibles des bureaux et conseils d'administration associatifs.

Autre définition de cette espèce en voie de disparition:

Le Benevolus Activus

Le Benevolus Activus est un mammifère bipède qu'on rencontre dans une niche écologique bien particulière, appelée « Association », il a tendance naturellement à regrouper avec ses congénères. Les B. Activus se rencontrent en petits groupes dans divers endroits, que cela soit tôt le matin ou tard le soir : l'œil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, ils discutent de la meilleure façon d'animer une manifestation, de l'organisation d'une sortie ou s'échinent à trouver de nouvelles occupations pour les Gentils Membres, autre espèce vivant dans le même biotope, généralement en symbiose avec le B. Activus.

Le Benevolus se nourrit essentiellement de réunions, de coups de téléphones, de courriel et de courriers, et se déplace fréquemment afin d'occuper toute sa niche écologique.

Le prédateur ancestral du Benevolus Activus est le Yaka Faucon

Le Yaka est bien adapté au biotope « Association », sa physionomie ne permet pas de le distinguer du B. Activus. C'est aussi un mammifère bipède, mais selon les dernières recherches, il serait caractérisé par un cerveau assez modeste, qui ne lui permet que de pousser un cri « Yakaaa ! », cri si typique que les zoologistes en ont fait son nom.

Bien camouflé dans le biotope « Association », le Yaka attend le moment où le Benevolus commettra une erreur de parcours, pour bondir et utiliser l'arme redoutable dont la nature l'a doté, un venin terrible... Atteignant sa proie, ce venin provoquera chez celle-ci de graves dommages, dont on peut rapidement constater un des symptômes : le découragement.

Les Benevolus, décimés par les Yakas et leur venin provoquant le découragement, risquent de disparaître, et déjà l'effectif du phylum s'amenuise. Aussi, il n'est pas impossible que dans quelques années, on ne rencontre cette espèce uniquement dans les zoos, où comme beaucoup de malheureux animaux en captivité, ils n'arriveront pas à se reproduire. Les Yakas, désœuvrés, avec





Leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, seuls dans le biotope « Association », s'éteindront quand à eux, surpris de n'avoir soudainement plus de proie à traquer, incapable d'évoluer et de survivre seul, le dernier de l'espèce s'éteindra peu après le dernier des Benevolus, en lançant un bien inutile dernier cri : yakaaaaaaaaaaaaa !

Sauvez le Benevolus Activus !!!

Benevolus Activus

Règne : animal

Embranchement : vertébrés

Classe : mammifère

Ordre : primates

Sous-ordre : hominidae

Genre : Homo

Espèce : H. sapiens

Variété : Benevolus Activus

Yaka Faucon

Règne : animal

Embranchement : vertébrés

Classe : mammifère

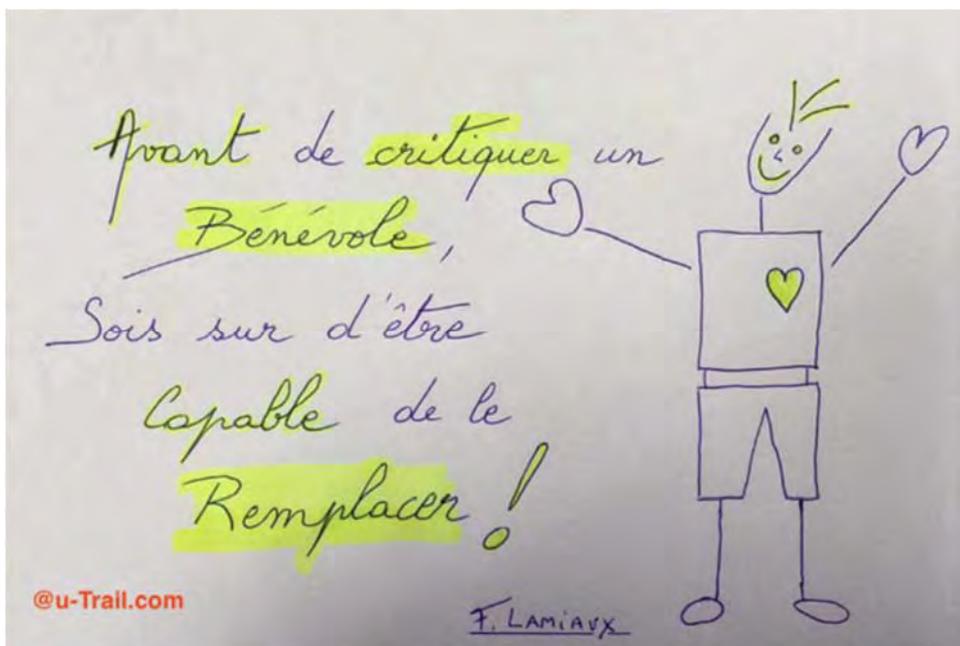
Ordre : primates (très)

Sous-ordre : hominidae

Genre : Homo

Espèce : H. pas sapiens

Variété : Yaka Faucon



Nos associations ont besoin de membres actifs, pas de yakas ou de gros cons (autres mammifères bipèdes plus nombreux que les yakas et plus sournois).



Comme chaque année, la Section FNC de Bierghes organise des manifestations de Commémorations du 11 Novembre. Celles-ci débutaient le 09 Novembre et se terminaient par le Banquet annuel de la Section le 11 novembre.

Je reprendrai un paragraphe de l'invitation à ces Cérémonies :

N'oublions pas que nous avons un devoir de mémoire envers nos héros des deux guerres ;

Que ceux qui reposent désormais en paix et avec sérénité soient honorés par tous ceux auxquels ils ont montré les chemins de la liberté et du devoir.

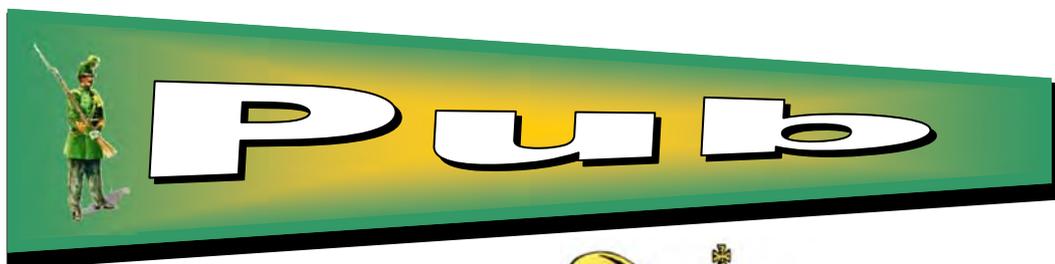
Que les générations à venir leur rendent, année après année, l'hommage qu'ils méritent afin que jamais cette mémoire ne s'éteigne.

L'Amicale était présente à la journée du 11 novembre.

Après la célébration eucharistique, c'est en cortège que nous nous sommes rendus au Monument pour l'Appel aux morts. Des dépôts de fleurs ont suivi ainsi qu'un hommage au Caporal Léon Trésignies. Ensuite, nous nous sommes rendus à la salle communale pour participer au banquet annuel. Ce fut un moment exceptionnel.

Merci





**AMICALE NATIONALE
DES
CHASSEURS A PIED
(a.s.b.l)**

Secrétariat :

Caserne Trésignies
Bd Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

www.chasseurs-a-pied-belges.be



L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied (ANCAP) dont les statuts sont parus au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, a pour but principal de réunir en une grande famille, tous ceux et toutes celles qui servent ou ont servi dans une ou plusieurs unités de Chasseurs à Pied (de l'Active comme la Réserve): de même que toute autre personne ou groupe de personnes qui souhaitent ainsi nous manifester leur sympathie.

Elle désire ainsi assurer la pérennité des traditions et l'esprit des Chasseurs à Pied.

Elle a créé un Musée des Chasseurs à Pied installé dans les locaux du corps de garde de la caserne Trésignies à Charleroi, classée par la commission Royale des Monuments et des Sites.

Fidèle à notre devise: « **Chasseur un jour, Chasseur toujours** », nous vous invitons à nous rejoindre.

Cotisation annuelle: 15,00euros

Doit être versée au compte: **BE61 0000-1993-5217** à l'adresse reprise dans le présent en-tête.

« *La belle histoire des Chasseurs à Pied* » est publiée en bandes dessinées:

Tome 1 : de 1830 à 1918.

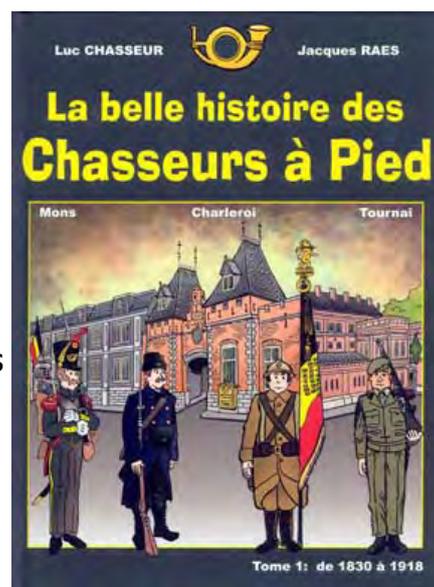
Tome 2 : de 1918 à 2008.

Dessins et couleurs : Jacques RAES

Textes et mise en scène : Colonel Luc CHASSEUR (†)

En vente au prix de 7,00 € l'album ou 12,00 € pour les deux tomes, plus frais de port*.

(* Frais de port: 5,00 € pour la Belgique, ou 10,00 € pour l'étranger)





Remerciements à nos sponsors



Ville de Charleroi



La Defense



MESA



Fintro : Rue Du Pont Neuf 5, 6000 Charleroi



Tasiaux : Rue de Mons, 34 - 6000 Charleroi



trantequattro : Rue Robesse 34, 6041 Gosselies





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 07 Mars 2016

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à 11 heures le samedi 07 mars 2016 au « Quartier Latin » à Marche-en-Famenne.

Le Procès-verbal intégral de cette Assemblée Générale est à la disposition des membres. Il est consultable au siège de l'ANCAP durant les heures d'ouverture du Musée.

Accueil

Le Président accueille les membres présents et ouvre la séance.

Les membres présents ayant pris connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015 par le Cor de Chasse 2-2015 et qu'aucune remarque n'est formulée, ce Procès-verbal est approuvé par les membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale 2015.

Membres décédés en 2015

Une minute de silence est observée à la mémoire des tous les membres décédés.

Membres en règle de cotisation au 07 mars 2016

262 membres sont en ordre de cotisation. Plusieurs membres ont réglé leur cotisation à l'issue de l'Assemblée. Un rappel est adressé aux retardataires dans ce Cor de Chasse.

Renouvellement du C.A.

La démission de Monsieur BERTRAND Luc, pour raison de santé, est acceptée.

Les membres sortants ont été réélus. Il s'agit de Messieurs: DEFFONTAINE, LAGNEAU, HANOTEAU, SOMME et CHARLIER.

Activités 2015 et activités prévues en 2016

1°) La réalisation et la finition de la nouvelle salle de Traditions 1^{er} et 3^{ème}

Chasseurs à Pied s'est concrétisée par l'apport d'une très grande vitrine, réalisée par Thierry ROLIN du Camp de Marche. Encore tous nos remerciements au Chef de Corps, le Major VANHERCK, qui a apporté son aide et bien sûr, à Thierry pour ses remarquables compétences.

Les vitres pour cette vitrine seront posées cette année, elles ont déjà été commandées et payées.

Le devis étant particulièrement avantageux suite à une intervention de Juan BERRY, il a été décidé de foncer !!!

Une deuxième vitrine dans le même style que la première sera réalisée par Thierry ROLIN dans le courant 2016/2017. Merci au Camp Marche pour cet appui.

2°) Comme vous le savez, un musée est un lieu public et se doit d'être aux normes de sécurité.

Il nous reste à placer quelques lampes de secours et quatre boîtiers rouges avec petites vitres. Ces boîtiers seront placés aux portes d'entrée et de secours, ils contiendront

respectivement la clé de chaque porte, vu que toutes les portes du musée sont toujours fermées même lorsque le musée est ouvert, question de sécurité.

3°) Notre coffret général électrique comportait 30 disjoncteurs bipolaires obsolètes. L'intervention de Monsieur Jean-Claude Michelet auprès de la société TASIAUX nous a permis d'obtenir gratuitement 30 nouveaux disjoncteurs bipolaires modernes 16A. Ces disjoncteurs ont été installés par Jean-Claude MICHELET et Juan BERRY, nos deux bénévoles électriciens en renfort !!! Merci à eux pour ce beau travail.

4°) Les sanitaires ont aussi été entièrement rénovés grâce à Juan BERRY. Son intervention auprès d'une société de vente de matériel de salles de bains, toilettes et robinetterie a particulièrement été bénéfique.





5°) Trois luminaires publics extérieurs ont aussi été installés grâce à la société DM Câblages à l'intervention de Gérard VANDERWEYDEN. Il ne reste plus que l'installation dans le coffret électrique principal du système de commande diurne – nocturne par Eric DANDOIS.

6°) L'extension et le développement de nos collections continue : elle a pour but de diversifier et de montrer tout ce qui est en rapport avec les Régiments de Chasseurs, Gendarmes et Artilleurs, ... qui ont été casernés dans la ville de Charleroi.

Nos nouvelles expos reprennent en 2016 les thèmes suivant :

350^{ème} anniversaire de la fondation de Charleroi, 220^{ème} anniversaire de la création de la Gendarmerie et commémoration du 60^{ème} anniversaire du Bois du Cazier. Les trois responsables et intervenants sont respectivement Laurent VERSCHUEREN, Gérard VANDERWEYDEN et Henri COWEZ.

Remerciements à Patrick BRION, travaillant à la Défense, qui nous aide pour l'impression de nos dépliants publicitaires 2016.

Nous réitérons notre appel à tout bénévole intéressé par le développement du réseau informatique interne et le classement en bibliothèque. Il y a beaucoup à numériser, classifier et stocker pour développer notre bibliothèque numérique, préparer les expositions de 2016.

Nous comptons sur des bénévoles ... et des sponsors !

7°) Notre projet extension musée des Chasseurs a été transmis aux autorités politiques de Charleroi, nous attendons leur réponse. Il s'agit notamment de savoir si l'autre partie du porche sera attribué au Pôle pour la Mémoire et aux collections (qui grossissent de jour en jour) du musée. Nous sommes toujours le « hall relais » qui stocke des drapeaux anciens de Fraternelles et amicales dissoutes et des archives de plus en plus importantes.

Notre autre projet de développement demande aussi une réponse : quid de l'ancienne menuiserie de Charleroi ? Ce sont des bâtiments larges et spacieux qui pourraient accueillir des gros objets tels que le blindé JPK, le transporteur de troupe M75, quelques autres véhicules déjà acquis mais stockés en attente ... Nous souhaitons aussi parler aux politiques de nos futurs projets relatifs à la Forteresse Belgo-hollandaise de Charleroi dont Laurent VERSCHUEREN s'occupe.

8°) Nous n'avons encore aucune nouvelles du vol de la plaque de bronze du 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Cotisation 2016

Il a été décidé d'augmenter la cotisation annuelle, celle-ci passera de 10 à 15 euros.

Prévision budgétaire 2016

Les prévisions budgétaires ont été présentées à l'assemblée.

Une vigilance particulière sera faite quant aux dépenses.

Commissaires aux comptes désignés

Il s'agit de Messieurs GUERLOT et DENAYER.

La date de ce contrôle est fixée au 18 février 2017.

Situation du site Internet

A ce jour plus de 28.900 visiteurs ont visité notre site.

Une mise à jour du site sera effectuée par notre Web Master à l'issue de cette Assemblée.





Le samedi 11 Mars prochain, notre Amicale organise son Assemblée Générale ainsi que son traditionnel Banquet suivant le présent horaire:

11 Heures: Assemblée Générale. < > 1230 Heures: Banquet.

Ce banquet, se déroulant dans une ambiance conviviale et musicale, est l'occasion d'heureuses retrouvailles de Chasseurs à Pied et d'Associations Patriotiques sœurs.

Votre présence, ainsi que celle de vos parents, connaissances et amis nous ferait grand plaisir.

Cette année, l'Assemblée Générale et le banquet se dérouleront au restaurant

Le Petit Versailles, Rue Pont à Migneloux, 18 à 6041 Gosselies

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments Chasseurs les meilleurs.

Philippe Van der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

**Si nous ne pouvons compter sur votre présence,
encouragez-nous par un don au BE61 0000-1993-5217.**





Renseignements

Endroit

RESTAURANT

Le Petit Versailles

Rue Pont à Migneloux, 18

6041 Gosselies

Tél: 071/85.19.60

Quand ?

Samedi 11 Mars 2017

1100 Hr : Assemblée Générale

1200 Hr : Banquet

Prix du Banquet:

Adulte : 50 €

Enfant (moins de 12 ans) : 30 €

A verser au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

A inscrire sur votre virement la mention suivante :

"BANQUET 2017"

Au plus tard pour le 01 Mars 2017





Menu

Nous vous proposons à cette occasion le menu suivant:

Le mousseux et Zakouskis
Feuilletines de saumon fumé et sa garniture
Le Velouté au potiron
Sorbet du Chef
Suprême de pintade confiture airelles aromatisée au muscat
Le délice du chef (gâteau individuel)
Café.
Incus la sélection de Vins, Eaux et Softs pendant le repas

Merci de bien vouloir effectuer votre paiement au compte BE 61- 0000-1993-5217
de notre Amicale en n'oubliant pas d'y inscrire en communication:
« Banquet ANCAP 2017 » **avant le 01 Mars 2017.**

Prix: 50,00 € pour les adultes – 30,00 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Après le café, ouverture de l'open bar - prix des boissons
Payé directement par chacun

Soft, Jus, Eau	2.00 €
Bière	2.50 €
Vin	3.00 €
Café, Thé, Expresso	2.50 €
Bouteille de vin	20.00 €





Inscription

A renvoyer le plus tôt possible et
au plus tard pour le 01 Mars 2017
au Secrétariat A.N.C.A.P

Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Avenue Général MICHEL, 1B
6000 CHARLEROI
Ou par FAX au N°
071/30.07.48

NOM :

Adresse :

.....

.....

J'assisterai au banquet du samedi 11 Mars 2017

Je serai accompagné de Personne(s)

Je verse la somme de : x 50€ (Adultes)

..... x 30 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217

De l'A.N.C.A.P.

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante : « BANQUET 2017 »

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de :





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration

Je, soussigné,

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

Pose ma candidature

comme membre du Conseil d'Administration de L'ANCAP.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments
« Chasseurs ».

(Signature)





Monsieur Philippe VAN der STRAETEN
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

PROCURATION,

Je soussigné
Domicilié rue N° Boîte
Code Postal Localité

DESIGNE :

Mr(1) (2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP
se déroulant le 11 Mars 2017

(Signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer la proposition inutile

